

12 mar 2010 -11:48

Appartient à Conseil des ministres du 12 mars 2010

Masterplan infrastructure pénitentiaire

Etat des lieux du masterplan 2008-2012-2016 pour l'infrastructure pénitentiaire

Etat des lieux du masterplan 2008-2012-2016 pour l'infrastructure pénitentiaire

Sur proposition de MM. Stefaan De Clerck, ministre de la Justice, et Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a pris connaissance de l'état des lieux du masterplan pour une infrastructure pénitentiaire dans des conditions humaines 2008-2012-2016.

Le plan contient cinq grands points :

- un programme de rénovation pour restaurer la capacité perdue ;
- la construction de cellules supplémentaires sur des sites existants afin de faire face à la surpopulation ;
- la construction de 7 nouveaux établissements afin de faire face aux besoins croissants ;
- la construction de 6 nouveaux établissements en remplacement des établissements fort vétustes de Forest / Saint-Gilles / Berkendael, Anvers, Merksplas et Namur / Dinant ;
- un programme de rénovation afin de garantir des conditions de vie sûres et humaines.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe